

Pôle communication Tél. : 24 66 40

Jeudi 27 juillet 2017

## **INFO PRESSE**

## Le gouvernement au salon de l'étudiant

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie est fidèle au rendez-vous du salon de l'étudiant dont il est le partenaire financier principal depuis sa création. Il sera donc bien représenté les vendredi 28 et samedi 29 juillet sous le chapiteau installé sur le terrain de sport du campus.

Sur son stand, les étudiants pourront se renseigner auprès de la DRHFPNC (direction des Ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie) sur les modes d'accès à la fonction publique, les concours et les bourses avec affectation spéciale (BAS).

Ils pourront également rencontrer des agents du Vice-rectorat qui les informeront sur les métiers offerts dans le milieu de l'enseignement ainsi que sur les bourses.

La direction de la Formation professionnelle continue (DFPC) s'attachera, quant à elle, à informer les jeunes demandeurs d'emploi sur les dispositifs et programmes de formation dont ils peuvent bénéficier.

Parallèlement, un espace sera dédié aux métiers de la fonction publique. Les agents d'une douzaine de directions se relaieront durant deux jours pour parler de leur métier. Les étudiants pourront notamment rencontrer un éducateur spécialisé, un juriste, un agent des douanes, un inspecteur mines et carrières, un contrôleur sanitaire aux frontières, un contrôleur aérien, un géomaticien, un agent de la sécurité civile, un éducateur sportif, etc. Rien ne vaut le contact direct pour se forger sa propre idée et, qui sait, y trouver une vocation !

À noter enfin la présence, sur le terrain de sport également, du Sécuribus de la direction des Infrastructures, de la topographie et des transports terrestres (DITTT). Il permettra aux étudiants d'essayer le simulateur d'accident « autochoc », une installation qui imite un choc frontal et met en évidence la nécessité de porter la ceinture de sécurité. Les lunettes simulant la vision sous l'empire de l'alcool ou du cannabis complèteront l'animation. Portées lors d'un test de déplacement, elles permettent d'apprécier les conséquences de la diminution des capacités visuelles et notamment le manque de maîtrise de ses mouvements après l'absorption d'alcool ou de cannabis.